



180
AVRIL 2024

Vivre à VILLEBON





4

Budget participatif,
l'heure du vote.



18

Dossier
La culture, ça s'apprend !



26

Dame nature,
que tu es belle !

Sommaire

3	Édito	22	Vu à Villebon
4	Zoom sur	24	Sortons
6	En bref	26	Ma ville durable
8	Quoi de neuf	28	Vie associative
16	J'ai une question	32	Expressions
17	Vie pratique	34	Carnet
18	Grand Angle	35	Notre histoire



Nos publications
sont consultables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

- Suivez notre page **Facebook**
- Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- Visionnez nos vidéos sur **YouTube**



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication Hôtel de Ville - Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 93 49 00 - votremairie@villebon-sur-yvette.fr - www.villebon-sur-yvette.fr - Directeur de la publication : Romain Millard - Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Camille Sourbet, Ananda Lenfant - Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock, Le Temps des Cerises, CIE Monde à part, Olivier Padre - Couverture : L'école Andersen labellisée Génération 2024 - Impression : Imprimerie Desbouis Grésil - Tirage : 6 100 ex. - Création graphique et mise en pages : Solène Ouevray - Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Victor Da Silva, aux côtés de Michèle Boulanger,
Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire, assiste à
une rencontre intergénérationnelle entre les écoliers
et les résidents de la RPA Alphonse-Daudet

Édito

Chères Villebonnaises, Chers Villebonnais,

Depuis de nombreuses années, le logement pour tous est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

Fin décembre 2023, le Préfet de l'Essonne relevait que la Commune n'était pas au rendez-vous des 25 % de logements sociaux prévus par la loi SRU. Il a ainsi constaté cette carence et majoré notre pénalité de + 73 %, la portant à près de 350 000 € par an dès cette année 2024.

En réponse au discours de politique générale du Premier ministre, qui a décrété l'urgence pour le logement ainsi qu'un choc de simplification des procédures, je lui ai adressé un courrier rappelant que Villebon-sur-Yvette est le fruit de 900 ans d'évolution de ses hameaux et que pour tenir compte de cette histoire nous avons privilégié la production de nouveaux logements en complémentarité du tissu urbain existant.

C'est ainsi que le parc social s'est développé, passant de 9,3 % en 2010 à 17,31 % en 2014.

Depuis plus de 10 ans, la Commune s'est engagée dans l'acquisition d'une friche immobilière de 4 hectares appartenant à la Direction Générale de l'Armement (DGA) située en plein centre-ville, qui aurait permis de répondre à nos objectifs. L'absence de réalisation de ce projet ne peut être attribuée à l'inertie de la Ville, mais plutôt à la complexité inhérente à la coordination entre les différents Ministères (Ministère en charge des Finances Publiques, le Ministère des Armées et le Ministère de l'Intérieur).

C'est pourquoi, j'ai formulé deux propositions au Premier ministre, dont je vous invite à prendre connaissance en scannant le QR code ci-joint.



*À travers la révision du Plan Local
d'Urbanisme en cours, nous pourrions
concilier cet enjeu national avec la
préservation de notre cadre de vie.*

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette

BUDGET PARTICIPATIF

ÉTAPE N° 2 VOTEZ



L'HEURE DU VOTE !

En février, la Ville a lancé son premier Budget participatif placé sous le signe du Plan Climat.

Les Villebonnais ont eu la possibilité de proposer leurs projets. Il est à présent temps de décider ceux qui seront réalisés.

JE VOTE
pour mon projet favori
du lundi 22 avril
au dimanche 5 mai

Après avoir reçu une vingtaine de projets entre février et mars, cinq d'entre eux sont soumis au vote. La faisabilité, le coût et le respect de la thématique du Plan Climat ont notamment fait partie des critères étudiés par la Ville pour établir la liste des projets sélectionnés.

C'est maintenant à vous de choisir ! Ouvert à tous les Villebonnais, aux collectifs d'habitants, aux associations et salariés des entreprises domiciliées sur la Commune, le vote permet de sélectionner les projets lauréats. Le principe est simple : ceux ayant reçu le plus grand nombre de voix et entrant dans l'enveloppe de 25 000 € seront réalisés.

COMMENT VOTER ?

Choisissez le **projet qui vous tient le plus à cœur** parmi ceux en lice. Votez en ligne ou déposez votre bulletin dans l'une des urnes suivantes :

- Hôtel de Ville
- Centre Sportif Saint-Exupéry
- RPA Alphonse-Daudet
- Médiathèque



Retrouvez
le formulaire
en ligne

ET APRÈS ?

Les résultats du vote seront diffusés sur le site Internet de la Ville et les porteurs de projet en seront informés. Place ensuite à la réalisation de ces idées dans l'année à venir !

5 PROJETS SOUMIS AU VOTE

CULTIVONS MALIN

| Ensemble de la Commune

Les espaces de fleurissement communaux pourraient voir apparaître des plantes aromatiques, des fruits ou des légumes. Les habitants y accéderaient librement pour cueillir ce qu'ils souhaitent et les enfants pourraient découvrir comment poussent leurs aliments. Une action utile et pédagogique !



RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

| Médiathèque municipale

Le saviez-vous ? La Médiathèque a installé un potager accessible à tous sur sa terrasse. Pour l'entretenir de manière éco-responsable, il est proposé de réutiliser l'eau de pluie grâce à l'installation d'un récupérateur d'eau.



BOÎTE À DONS : NE JETEZ PLUS, ÉCHANGEZ !

| Lieu à définir

Vêtements, outils, vaisselle... Pour éviter le gaspillage et favoriser le réemploi, une boîte à dons serait installée pour que chacun y dépose ses objets utiles. Ils pourront ensuite faire le bonheur d'autres Villebonnais, favorisant ainsi l'économie circulaire.



DES VÉLOS GONFLÉS À BLOC

| Ensemble de la Commune

Afin de favoriser les mobilités douces, des stations de gonflage autonome de pneus de vélos pourront être installées en Ville.

Les cyclistes auront l'opportunité de s'y arrêter pour vérifier et ajuster la pression de leurs pneus.



DES JARDINS NOURRICIERS EN VILLE

| Ensemble de la Commune

Et si des arbres fruitiers fleurissaient en Ville ? Au cours de l'opération *Mon arbre à moi* ou tout simplement pour augmenter le patrimoine arboricole de la Commune, des arbres fruitiers pourraient être plantés dans les différents quartiers de Villebon. Chacun pourrait profiter de la cueillette.



En bref

Travaux

RUE JEAN-MOULIN ET RUE DU BAS DE LA FERME

Depuis le 9 janvier 2024, d'importants travaux d'entretien des voies communales se déroulent sur les rues *Jean-Moulin* et du *Bas de la Ferme*.

Objectifs : rénovation complète de la voirie, assainissement, voies de circulation, trottoirs et places de parking. Les travaux dureront jusqu'à la rentrée de septembre.

→ Retrouvez les plans de déviation et les horaires d'intervention sur le site de la Ville.

7j/7

POLYHANDICAP : L'ÉQUIPE MOBILE OVE AVEC VOUS TOUTE L'ANNÉE

L'équipe mobile de l'Établissement d'Accueil Médicalisé Nord Essonne propose un accompagnement personnalisé aux personnes en situation de polyhandicap. Projet pionnier en Essonne porté par la Fondation OVE, il s'inscrit dans la continuité du plan Inclusion-Handicap mené par la Ville. Soins d'hygiène, coordination médicale, sorties individuelles et collectives...

L'équipe est présente 24h/24, 7j/7 pour vous soutenir dans votre projet de vie.

→ Tél. 01 80 00 32 93
aicha.ardhaoui@fondation-ove.fr



4 109

C'est le nombre de protections hygiéniques récoltées durant tout le mois de mars.

Organisée par la Ville en partenariat avec l'association Règles Élémentaires, la collecte a été remise à l'unité locale Vallées Bièvre-Yvette de la Croix-Rouge française ainsi qu'à l'association de solidarité Amalia, basée à Ris Orangis.

En France, plus de
4 MILLIONS DE FEMMES
sont concernées par la
précarité menstruelle.
Merci pour vos dons !

LABAZ

L'APPLI DES 15-25 ANS POUR FAIRE LE PLEIN DE BONS PLANS

Lancée par la Région Île-de-France, Labaz regroupe tous les avantages destinés aux jeunes Franciliens. Pass « sport et culture », aide financière à l'achat d'un vélo électrique, places à gagner pour assister aux Jeux Paris 2024... Téléchargez l'appli pour connaître ces avantages !



L'appli est entièrement gratuite.

L'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE, FAITES LE PLEIN !

Livres, BD, CD, DVD... Empruntez avant les vacances et gardez l'esprit léger. Vous êtes du genre à mettre du temps pour terminer votre lecture ? Ou vous êtes plutôt de ceux qui en dévorent des dizaines ? Soyez tranquilles. À partir du 15 juin, vous avez 3 mois pour les rendre ! Vous n'êtes pas très inspirés ? Les médiathécaires vous attendent pour vous guider et vous proposer leurs coups de cœur.



4 lieux :
Villebon Parc de
Courtabœuf, Orsay
Campus, Palaiseau et
Gif-sur-Yvette

INTÉGREZ LA COMMUNAUTÉ DES ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE PARIS-SACLAY

Vous êtes un entrepreneur ou une entreprise sur le territoire et avez envie de vous lier à un réseau ? Vous avez un projet mais vous ne savez pas par où commencer ? Intégrez WIPSE (Welcome In Paris-Saclay Entreprise). Location de bureaux, coworking, domiciliation, mais aussi salons et conférences autour de l'entrepreneuriat, la communauté d'entrepreneurs de l'Agglomération Paris-Saclay facilite votre quotidien professionnel.

Sa mission ? Soutenir et accompagner la réussite de votre entreprise en simplifiant et en sécurisant votre développement.

→ Tél. 01 60 92 42 42
contact@wipse.com
+ d'infos sur www.wipse.com

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE TOUTE L'INFO SUR UN SEUL NUMÉRO

Vous cherchez des solutions pour faire baisser vos factures énergétiques ? Vous souhaitez être mis en relation avec des entreprises de travaux ? Vous voulez connaître les aides financières auxquelles vous avez droit ? Faites-vous accompagner par *Paris-Saclay Renov'*, le guichet unique créé par l'Agglo dédié à la rénovation énergétique pour les locataires, les propriétaires et les copropriétés.

Pour tout connaître sur l'installation de panneaux solaires chez vous, rendez-vous le mardi 18 juin à 19 h à l'Hôtel de Ville pour une soirée d'information animée par l'ALEC Ouest Essonne.

→ Tél. 01 84 77 77 77 - www.paris-saclay.com

Quoi? de neuf?

JO 2024, LA VILLE DANS LES STARTING-BLOCKS

En cette année Olympique et Paralympique, les Jeux vivent à Villebon-sur-Yvette. Activités dans les écoles, compétitions sportives, ateliers grand public... Le Printemps est sportif !



Terre de Jeux 2024, la Ville affiche sa volonté de valoriser une pratique du sport dynamique et inclusive. Son objectif : permettre aux Villebonnais de découvrir de nouvelles disciplines et favoriser la pratique du sport pour tous. La Ville propose des activités pour tous les âges et investit dans la création et l'entretien d'infrastructures sportives de qualité. Les Villebonnais profitent également au quotidien d'un tissu associatif dynamique avec 29 associations sportives, de nombreux bénévoles et des licenciés impliqués.

Depuis l'obtention du label, la Ville s'est attachée à mettre en valeur le sport sous toutes ses formes avec notamment des années thématiques sur le handisport et le sport au féminin. Petits et grands ont pu profiter d'animations, d'expositions et de rencontres avec des sportifs d'exception, comme le paratriathlète Arnaud Grandjean.

En 2024, à travers de nombreux événements, la Ville s'engage pour faire vivre l'aventure sportive olympique et paralympique au plus grand nombre.



**PROGRAMME
COMPLET**



CAP SUR OLYMPIE

Du 24 au 26 mai, rendez-vous pour des animations sportives et handisportives familiales et festives ! Ce long week-end consacré à la découverte et à la pratique du sport inclura les historiques Fête du sport et Fête de la Caisse des écoles. Ateliers sportifs et ludiques, baptême de plongée, spéléobox, tombola, catch, escrime laser, barbecue géant et foodtrucks seront présents au Centre sportif Saint-Exupéry. De nombreuses autres animations vous attendent pour bouger en s'amusant !

LES 3 TEMPS FORTS DE LA FÊTE

→ Les écoles

La journée du vendredi sera consacrée aux écoliers. Les élèves des 3 écoles élémentaires participeront à des activités sportives et handisportives, organisées en partenariat avec des associations locales.

→ Les familles

Envie de tester la pêche à la ligne, de découvrir la boxe et le tennis fauteuil ou de vous lancer sur la piste de pumptrack en vélo ? Vous êtes attendus samedi et dimanche au Centre sportif à partir de 10 h. Spectacles d'escrime, démonstrations de danse et combats de catch animeront la soirée du samedi.

→ Focus sur les mobilités douces

La matinée du dimanche s'articulera autour du cyclisme. Atelier de réparation de vélos, handi bike, sécurité routière, « vélos fous », Code de la route ou bien parcours VTT, les deux roues n'auront plus de secret pour vous !



GÉNÉRATION 2024

Labelisée Génération 2024, l'école Andersen met le sport à l'honneur. Délivrée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, cette distinction permet de renforcer le lien entre le monde scolaire et celui du sport. Les enseignants de l'école ont à cœur d'encourager la pratique physique des jeunes en intégrant plus de sport dans leur quotidien.

« Devenir école Génération 2024 nous a permis de profiter de toutes les ressources mises à disposition par le dispositif. Par exemple, nous avons eu accès à des jeux pédagogiques, ainsi qu'à une exposition sur l'histoire des JO. Nous avons également pu rencontrer Arnaud Grandjean, paratriathlète, dans le cadre de sa préparation physique aux Jeux Paralympiques » expliquent Cinthia Voët et Anne Boquet, enseignantes à l'école Andersen.

Tout au long de l'année 2024, les enfants relèvent des défis : un marathon en relais dans la cour, le plus grand nombre de passes de ballon ou la chorégraphie officielle de la Génération 2024 qui sera présentée le 4 juin lors du spectacle de l'école organisé par les enseignants et les intervenants musiciens.

👉 Avec l'école, j'ai beaucoup appris sur les JO et sur le rôle des mascottes. Il y en a deux : la mascotte Olympique et la Paralympique pour représenter tout le monde. 👈

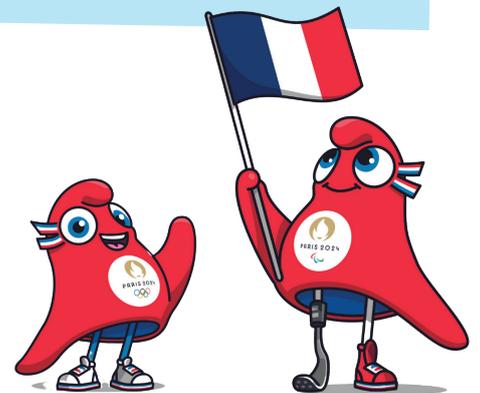
Aymen, 9 ans

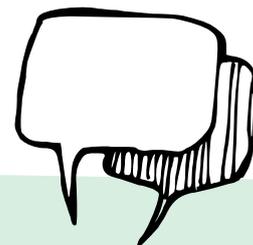


LES PHRYGES SOUS LES PROJECTEURS

Peut-être avez-vous déjà vu les deux Phryges, ces petites mascottes officielles des JO 2024 ? À Villebon, elles se sont invitées dans les associations, les écoles et les services municipaux !

De mains en mains, de classes en bureaux, les Phryges circulent et se font prendre en photo sous leur meilleur jour. Une exposition consacrée à leur parcours sera présentée du 25 au 26 mai au Centre sportif Saint-Exupéry à l'occasion de l'événement Cap sur Olympie.





EN VILLE, ON RALENTIT



Pour la sécurité des Villebonnais, la vitesse de circulation est passée à 30 km/h sur la majorité de la Commune. La Ville s'est dotée d'un nouveau radar afin de veiller au respect de cette limitation.

UNE VOLONTÉ DES VILLEBONNAIS

Engagée pour la sécurité routière et en faveur des mobilités douces, la Municipalité a souhaité consulter les Villebonnais sur l'abaissement de la vitesse maximale autorisée en Ville. Suite à leurs retours majoritairement favorables, les véhicules doivent, depuis la rentrée 2023, rouler au maximum à 30 km/h sur une grande partie de la Commune. La vitesse de 50 km/h est maintenue avenue du Général-de-Gaulle, avenue de la Plesse et dans les parcs d'activités tels que Courtabœuf.

UN NOUVEAU RADAR EN VILLE

Pour accompagner ce changement de vitesse, la Ville s'est dotée d'un nouveau radar de contrôle. Plus mobiles, légères et équipées d'un laser à haute précision, les jumelles permettent à la Police municipale de se déplacer sur tout le territoire.

Deux objectifs : faire de la prévention auprès des usagers de la route et renforcer les contrôles pour excès de vitesse.

En cas d'infraction, des sanctions s'appliqueront. Pour tout excès, l'amende s'élève à 135 €. Retrouvez le barème des sanctions sur le site de la Ville.

RÉDUIRE LA POLLUTION SONORE ET DIMINUER LES RISQUES D'ACCIDENTS

Selon l'Association de Prévention routière, la limitation de la vitesse à 30 km/h en ville permet de **diminuer le risque de collision avec des piétons.**

L'abaissement de la vitesse agit également sur la pollution sonore qui se trouve réduite.

UN PLU QUI VOUS RESSEMBLE

Après une phase de concertation de plus d'un an avec les Villebonnais, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) va être arrêté au Conseil municipal le **jeudi 27 juin.**

Document d'urbanisme incontournable de la Commune, le PLU fixe les grandes orientations guidant l'aménagement du territoire notamment en matière d'habitat ou d'environnement. En septembre 2022, la Ville a entamé une refonte de son PLU actuel.

UN TRAVAIL PARTICIPATIF

Souhaitant impliquer tous les Villebonnais dans les décisions qui impactent leur quotidien, la Municipalité a mis en œuvre une grande démarche participative. Au cours des derniers mois, les rendez-vous de concertation se sont multipliés avec un forum, une balade urbaine, des ateliers de travail... Plus de dix événements au total. Une volonté : dessiner ensemble le Villebon de demain.

Suite à ce travail collaboratif, le projet du futur PLU va être arrêté au Conseil municipal du jeudi 27 juin. Une enquête publique se tiendra à l'Automne 2024 afin de recueillir vos derniers avis sur le projet avant son approbation définitive.

Retrouvez le résumé de la concertation, des contenus et le détail du calendrier sur concertation-urbanisme.villebon-sur-yvette.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024, TOUT POUR ÊTRE PRÊTS LE 9 JUIN !



Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Rôle du Parlement européen, mode de scrutin, inscription sur les listes électorales, procuration... Faisons le point pour être prêts le jour J.

QU'EST-CE QUE LE PARLEMENT EUROPÉEN ?



Les compétences

- Compétences **législatives**, pour voter les normes européennes avec le Conseil de l'Union Européenne (UE), qui représente les gouvernements nationaux,
- Compétences **budgétaires**, pour établir le budget de l'Union européenne et se prononcer sur toutes les dépenses de l'UE,
- Compétences de **contrôle de l'exécutif**, pour poser des questions au Conseil de l'UE ou à la Commission européenne, recevoir les pétitions des citoyens européens...



720 eurodéputés

dont **81 sièges** pour la France

Représentants des citoyens des États membres de l'UE, élus au suffrage universel direct **tous les 5 ans**, regroupés par **affinité politique** et non par nationalité.

Au quotidien

Normes environnementales, sécurité alimentaire, protection de la santé, cybersécurité...

QUI PEUT VOTER ?

- 1 Être âgé d'**au moins 18 ans**
- 2 Être **citoyen français** ou d'un autre pays de l'UE ayant le droit de vote dans son État d'origine
- 3 Être **domicilié** dans la commune où l'on souhaite voter et **être inscrit** sur les listes électorales de cette commune

Interrogez votre situation électorale sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) pour connaître votre numéro d'électeur et bureau de vote.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Si vous **êtes déjà inscrit**, ou si vous êtes un **primo-votant** et que vous avez été informé par la Ville que votre inscription a bien été effectuée, **vous n'avez aucune démarche à faire.**

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER ?

Vous votez à Villebon-sur-Yvette pour la première fois et vous n'avez reçu aucun papier ? Venez en Mairie pour vous signaler et/ou pour vous inscrire sur les listes électorales.

→ En ligne : jusqu'au **mercredi 1^{er} mai** sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

→ En Mairie : jusqu'au **vendredi 3 mai**.

→ Rendez-vous sur le site de la Ville pour connaître la liste des 9 bureaux de vote.

Absent le jour du vote ? Donnez procuration sur [maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr)

Vous souhaitez apporter votre aide pour tenir les bureaux de vote ?

C'est possible, en devenant assesseur. Vous pouvez également vous signaler le jour J pour participer au dépouillement.

Renseignements au 01 69 93 49 00 (Service État-civil Population) ou par courriel à etatcivil@villebon-sur-yvette.fr

BUDGET PARTICIPATIF



BUDGET PARTICIPATIF DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Inscrit dans le projet de mandature, le Budget participatif du CMJ permet aux jeunes citoyens de participer à la mise en place d'actions liées au Plan Climat.

À l'image du Budget participatif de la Ville, celui destiné aux jeunes s'organise en plusieurs phases.

Récupérateur d'eau, vidéos de sensibilisation aux éco-gestes ou encore journée sans voiture sur certains quartiers de Villebon... Durant tout le mois de mars, les jeunes élus ont proposé des idées de projets entrant dans l'enveloppe allouée de 5 000 € ! Ils ont rencontré Victor Da Silva, Maire de la Commune, qui leur a rappelé le rôle du Plan Climat et ses enjeux lors d'une réunion de travail.

5 000 €

alloués au budget participatif du CMJ

Le 2 avril, une commission réunissant Mohamed Dehbi, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et à la prévention spécialisée, Nathalie Plumail, Adjointe au Maire déléguée à la transition écologique, Olivia Lucas, Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie et aux mobilités douces et deux agents référents du CMJ s'est tenue pour établir la liste des projets qui sera soumise au vote.

LES JEUNES AUX URNES

Les CM2, collégiens et lycéens Villebonnais ou scolarisés sur la Commune ont été mis à contribution pour le vote au début du Printemps.

Le ou les projets lauréats seront réalisés dans le courant de l'année 2024. Les membres du CMJ accompagneront le suivi des réalisations avec l'appui des services municipaux et des élus.

JOYEUX 100^E ANNIVERSAIRE À LUCIENNE CHAMBERLAIN !

C'est entourée de sa famille et de ses amis que Lucienne Chamberlain a célébré son 100^e anniversaire à l'EHPAD Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Villebonnaise depuis la fin des années 50, Lucienne a vu la Ville évoluer. « Nous habitions rue des Casseaux avec mon mari et ma fille. À l'époque, Villebon était encore à l'état de village, les rues n'étaient pas goudronnées ».

Lucienne a mené une belle carrière de *panseuse* au bloc opératoire de l'hôpital Sainte-Anne

à Paris. 4 fois grand-mère et 6 fois arrière-grand-mère, elle a ensuite profité de sa retraite à Villebon-sur-Yvette et fut parmi les premiers pensionnaires de l'EHPAD Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

La centenaire était à la fête le 6 avril dernier, où elle a pu profiter d'une belle après-midi, entourée de ses proches pour souffler ses 100 bougies. Victor Da Silva, Maire de la Commune et Dominique Fontenaille, Adjoint au Maire délégué aux solidarités et à la stratégie financière étaient également de la partie.



Lucienne Chamberlain entourée de Victor Da Silva, Maire de la Commune et Dominique Fontenaille, Adjoint au Maire délégué aux solidarités et à la stratégie financière



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

**Confiez votre projet
immobilier à vos
experts**

VILLEBONNAIS



Situé en face d'Intermarché

AGENT IMMOBILIER et EXPERT IMMOBILIER AGRÉÉ

ARTHURIMMO.COM VILLEBON SUR YVETTE - TEL. 01 69 31 38 54
40 Avenue du Général de Gaulle - 91140 VILLEBON SUR YVETTE
villebonsuryvette@agence-arthurimmo.com - villebonsuryvette.arthurimmo.com

L'HÔPITAL PARIS-SACLAY OUVRE SES PORTES

En juin 2024, le nouvel hôpital Paris-Saclay ouvrira ses portes sur le plateau. Il regroupera une majorité des services des hôpitaux du territoire.

L'établissement comprendra un service maternité dimensionné pour accueillir plus de 3 000 naissances par an, un service de chirurgie et de médecine, un service de réanimation, de soins intensifs polyvalents, pédiatriques, cardiologiques et neurovasculaires...

BIEN-ÊTRE, INNOVATION ET EXCELLENCE

Portée par le Groupe Hospitalier Nord-Essonne, la conception de ce nouvel établissement s'est organisée autour de 3 grands axes :

→ **Le bien-être des patients et des agents hospitaliers**

90 % de chambres individuelles, larges ouvertures, patios, ventilation bio-climatique.

→ **L'innovation numérique et médicale**

Système d'assistance vidéo au bloc opératoire, matériel d'imagerie médicale de dernière génération...

→ **L'excellence des soins**

Partenariats avec des équipes médicales universitaires de gastroentérologie et de cancérologie (Institut Curie), installation d'un bâtiment PASREL (PARis-Saclay foRmation rEcherche et hôpital) à proximité immédiate du nouvel hôpital, en collaboration avec le CEA.



ET LES AUTRES HÔPITAUX DU GROUPE HOSPITALIER NORD-ESSONNE ?



L'ouverture du nouvel établissement va entraîner une réorganisation des services pour les hôpitaux du groupe.

SERVICE D'URGENCE À JUVISY-SUR-ORGE

Le site de Juvisy-sur-Orge sera à terme profondément reconfiguré avec la construction d'une structure dédiée à la réadaptation (180 lits et 43 places d'hospitalisation de jour). L'offre d'urgence et le SMUR resteront actifs dans ce futur site. En juillet 2024, le service d'urgence de ce centre hospitalier sera provisoirement déplacé à Longjumeau, le temps de la réalisation de travaux sur le site.

LONGJUMEAU DEVIENT UN HÔPITAL DE PROXIMITÉ

Antenne d'urgence et SMUR, offre d'imagerie, service de soins palliatifs, suivi de grossesse, soins de réadaptation gériatrique, hôpital de jour et consultations... À l'ouverture du nouvel hôpital Paris-Saclay, le site de Longjumeau se transformera en hôpital de proximité, centré sur les maladies chroniques et la prise en charge des personnes âgées.

GÉRIATRIE, NEUROLOGIE ET ADDICTOLOGIE À LA MAISON DE L'YVETTE

Le site de la Maison de l'Yvette à Orsay poursuivra ses activités de réadaptation gériatrique et neurologique, ainsi qu'en matière de santé mentale et d'addictologie.

HÔPITAL D'ORSAY

L'hôpital d'Orsay fermera ses portes suite au transfert de l'ensemble de ses services vers l'hôpital Paris-Saclay.

SANTÉ MENTALE À BURES-SUR-YVETTE

Le site de santé mentale du Grand Mesnil situé à Bures-sur-Yvette continuera de proposer l'ensemble de l'offre de soins actuelle de psychiatrie. Il développera des prises en charge nouvelles avec notamment une équipe mobile dédiée aux enfants et adolescents.



Hôpital Paris-Saclay
parvis de l'hôpital, quartier Corbeville
91400 Orsay
gh-nord-essonne.fr

TRIONS NOS BIODÉCHETS !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont pour obligation de proposer des solutions de tri des biodéchets. À Villebon-sur-Yvette, le Siom a déployé le service de collecte depuis avril 2022.

UN BIODÉCHET, C'EST QUOI ?

Fruits, légumes, viande, poisson, fruits de mer (y compris les coquilles)...
Les biodéchets sont issus de la préparation et des restes de repas, ainsi que des produits périmés sans emballage.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, aliments périmés sans emballages, coquilles, marc de café, croûtes de fromage, restes de viande, de poissons et de crustacés.



LES DÉCHETS REFUSÉS

Plastique, métal, emballages vides, aliments emballés, déchets de jardin (branchage, feuillage, bouquets fanés etc), couches, bouchons.



ALLÉGER DE 30 % SES DÉCHETS MÉNAGERS

Aujourd'hui, les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés par les Français. Pourtant, ce simple geste a un impact considérable sur la valorisation des déchets. Lorsque vous séparez vos biodéchets des autres ordures, vous participez à leur retour à la terre. Utilisés comme lisier ou compost agricole, les déchets sont valorisés

grâce à la méthanisation, un processus biologique de dégradation des matières organiques. Envoyés dans un centre de traitement, les déchets transformés en gaz deviendront soit de l'énergie, soit du fertilisant organique à destination de l'agriculture locale.



Axe 4 du Plan Climat

Développer une économie circulaire et éduquer à une consommation vertueuse.

La valorisation des biodéchets contribue à sensibiliser au gaspillage alimentaire et à la pratique du zéro déchet.

DEMANDEZ VOTRE BIO-SEAU

- Étape 1**
Remplissez le formulaire d'inscription sur siom.fr rubrique Vos services > Collecte des biodéchets
- Étape 2**
Recevez un bio-seau pour votre cuisine, un bac à couvercle marron ainsi que le guide de tri des biodéchets
- Étape 3**
Sortez votre bac le jour de la collecte (tous les jeudis)



Les enfants du Centre de Loisirs font le tri des biodéchets lors des repas

COMPOST OU BIODÉCHET, QUELLE DIFFÉRENCE ?



La collecte des biodéchets est une solution complémentaire au compostage de proximité (en habitat individuel ou collectif). Néanmoins, elle ne prend pas en charge les mêmes déchets. Par exemple, les déchets verts ne doivent pas être jetés dans ce nouveau bac. En revanche, tous les aliments tels que la viande ou le poisson qui, eux, sont déconseillés pour le compost, sont acceptés.

Vous compostez déjà ? Poursuivez votre action ! Vous pouvez utiliser le fertilisant obtenu pour votre jardin tout en contribuant à la préservation de l'environnement. Le Siom propose des formations au compostage des déchets.

→ siom.fr
Tél. 01 64 53 30 00
Application mobile siomDirect

À la maison, on fait le tri avec les restes car ça peut se transformer en chauffage pour l'hiver !

Johan, 7 ans 1/2, au Centre de loisirs.

UNE HABITUDE DÉJÀ EN PLACE DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Dans le cadre du Plan Climat, la Ville accompagne les services municipaux vers des pratiques de consommation vertueuses.

Les restaurants scolaires des 3 écoles primaires de la Ville, la RPA Alphonse-Daudet, le Centre de Loisirs et la Maison de l'Enfance et de la Famille ont déjà instauré le tri des biodéchets. Le personnel de la Médiathèque apporte les siens au groupe scolaire de La Roche. Très prochainement, les crèches de la Basse Roche et des Casseaux adopteront aussi cette pratique.

LES DÉCHETS VERTS, À LA POUBELLE !



Herbe tondue, feuilles, fleurs et autres branchages... Finis les sacs en papier. Vos déchets verts seront bientôt collectés dans des bacs.

Avec l'augmentation du cours du papier, le coût des sacs de collecte des déchets verts a considérablement augmenté. Afin de ne pas impacter les Villebonnais, mais aussi dans une logique de réduction des emballages à usage unique, le Siom entame la transition des sacs en papier vers les bacs pour collecter les déchets végétaux.

Concrètement, quels sont les changements pour vous ?

Quasiment aucun ! Pas d'inscription nécessaire, vous recevrez directement votre bac de déchets verts devant chez vous. La distribution devrait débuter après l'Été et s'achèvera avant la fin de l'année. Les fagots seront également toujours ramassés. La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes : chaque mercredi après-midi sauf en période hivernale (un mercredi sur deux).

→ siom.fr
Tél. 01 64 53 30 00
Application mobile siomDirect



J'ai une question



QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE SI JE VEUX EFFECTUER UN AMÉNAGEMENT, UNE TERRASSE OU UNE EXTENSION SUR MA PROPRIÉTÉ ?

Pour entreprendre un aménagement ou une extension sur votre terrain, il est essentiel d'accomplir plusieurs démarches. En premier lieu, il est nécessaire de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune afin de vous informer sur les règles en vigueur dans votre zone. Pour des éclaircissements supplémentaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec un instructeur du Service urbanisme.

Par la suite, selon l'importance de votre projet, vous devrez probablement soumettre une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux. Ces documents sont accessibles sur le site internet de la Ville, rubrique Mon quotidien > Vos démarches > Urbanisme et voirie.

→ *Pôle Aménagement durable, Urbanisme et Développement économique*
Tél. 01 69 93 57 30
urbanisme@villebon-sur-yvette.fr

OÙ EN SOMMES-NOUS DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR VILLEBON ? POURQUOI SUIS-JE TOUJOURS IMPACTÉ PAR DES COUPURES ?

Bien que des améliorations aient été constatées à l'échelle de la Ville ces derniers mois, des difficultés persistent pour certains habitants de Villebon. Elles affectent directement leur quotidien en rendant l'exécution de tâches simples, telles que la consultation des courriels ou la navigation sur Internet, difficile, voire impossible.

Au-delà des procédures lourdes engagées par la Communauté Paris-Saclay, telles que le **dépôt de plaintes et la saisine de l'ARCEP** (Autorité de régulation des communications électroniques) devant le Conseil d'État, le problème ne reste que partiellement résolu.

La direction d'Altitude, l'opérateur d'infrastructure agissant sur la Ville, a été reçue en Mairie afin qu'elle présente et **s'engage sur un plan de résorption des difficultés** rencontrées par les Villebonnais.

Le plan dévoilé et diffusé à la presse, baptisé **SPRING, vise à restaurer l'intégralité du réseau d'ici fin 2025**. Cette initiative comprend la mise aux normes des infrastructures optiques telles que les armoires, les boîtiers de raccordement, les continuités optiques, ainsi que les bases de données du réseau de fibre optique.

Les opérateurs commerciaux sont pleinement informés de ces travaux et sont en mesure de fournir des détails à leurs clients concernant d'éventuelles perturbations.



Consultez la carte de déploiement du réseau à Villebon

Vie pratique

FERMETURE DES SERVICES

Au Printemps et à l'Été, les services de la Mairie seront fermés :

- ★ **Fête du travail** : le mercredi 1^{er} mai. Réouverture le jeudi 2 mai à 8h30.
- ★ **Armistice du 8 mai 1945 et Ascension** : les mercredi 8 et jeudi 9 mai. Réouverture le vendredi 10 mai à 8h30. L'Hôtel de Ville sera également ouvert samedi 11 mai de 8h30 à 12 h.
- ★ **Pentecôte** : les samedi 18 et lundi 20 mai. Réouverture le mardi 21 mai à 8h30.
- ★ **Période estivale** : les samedis 27 juillet, 3, 10 et 17 août.
- ★ **Assomption** : les jeudi 15 et vendredi 16 août. Réouverture le lundi 19 août à 13h30.

UN ÉTÉ CHALEUREUX POUR LES SÉNIORS

Pendant la période estivale, la solitude peut peser sur certaines personnes, alors que les proches et les voisins sont absents. La Ville reste attentive aux aînés et aux personnes fragiles avec l'opération **Été chaleureux**. Chaque personne inscrite recevra régulièrement des appels ou des visites du Service municipal des retraités, afin de s'assurer de leur bien-être et de maintenir un lien social.

À l'approche de l'Été, n'hésitez pas à vous inscrire à l'Accueil des Solidarités. Le service est gratuit !

Le saviez-vous ? En cas de fortes chaleurs, le « plan canicule » peut être déclenché. Dans cette situation, la Ville s'assure que les personnes vulnérables n'en souffrent pas, qu'elles s'hydratent correctement et rappelle les bons réflexes à adopter. Inscrivez-vous sur le registre pour être appelé.

ACCUEIL DES SOLIDARITÉS

Tél. 01 69 93 49 10
smr@villebon-sur-yvette.fr



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES PARTEZ SEREINS

Vous vous absentez pendant les vacances ?

La Police municipale surveille votre habitation grâce à l'opération tranquillité vacances. Des agents passeront régulièrement aux abords de votre domicile et vous préviendront en cas d'anomalie. Ce service gratuit est pris en charge par la Police municipale en collaboration avec la Brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale de Palaiseau.

→ Inscriptions sur le site de la Ville, rubrique *Mon quotidien* > *Vos démarches* > *Papiers - Citoyenneté*
POLICE MUNICIPALE
Tél. 01 69 93 49 40 - 06 75 21 57 17
police municipale@villebon-sur-yvette.fr

RENOUVELER VOS TITRES D'IDENTITÉ

À l'approche de l'Été, pensez à vérifier la date de validité de vos titres d'identité pour préparer vos vacances.

- 1 **Préparez votre dossier et rassemblez les pièces à fournir** (liste complète sur villebon-sur-yvette.fr).
Pour vos photos, un photomaton agréé est disponible en Mairie. Les photos doivent être conformes et dater de moins de 6 mois.
- 2 **Effectuez votre pré-demande** en ligne sur ants.gouv.fr (obligatoire).
- 3 **Prenez rendez-vous sur le site de la Ville** rubrique *Mon quotidien* > *Vos démarches* > *Papiers - Citoyenneté*.
- 4 **Présentez-vous en Mairie** à l'heure de votre rendez-vous avec les documents à fournir.
Le Service Accueil Information récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.
- 5 **Vous êtes informés par sms** lorsque votre titre d'identité est disponible.
- 6 **Récupérez votre titre d'identité** en Mairie (sans rendez-vous). *Suivez l'avancement de votre demande sur ants.gouv.fr.*

LA CULTURE, ÇA S'APPREND

Pratique musicale, lecture, jeu, spectacle... À Villebon-sur-Yvette tous les écoliers ont l'opportunité de pratiquer une activité culturelle sur le temps scolaire. Ce constat témoigne de l'engagement important de la Municipalité pour l'éducation artistique et culturelle des jeunes générations.



Parce qu'ils permettent de mieux appréhender le monde, parce qu'ils participent à l'épanouissement des élèves et qu'ils constituent des facteurs essentiels d'une véritable égalité des chances, les arts et la culture ont toute leur place à l'école dès le plus jeune âge.

Découvrir des œuvres, développer sa créativité, apprendre autrement... Voici les objectifs de l'éducation artistique et culturelle.

La Municipalité s'est saisie du sujet en développant un partenariat privilégié avec les enseignants des écoles et du collège Jules-Verne. Chaque semaine, des agents de la Médiathèque, du Conservatoire Erik-Satie ou encore de la Ludothèque interviennent en milieu scolaire, mais aussi dans les structures de la petite enfance.

Les élèves du collège Jules-Verne apprennent en jouant avec Laurent, ludothécaire

APPRENDRE EN MUSIQUE



Découverte des instruments, des sons, de la voix, des œuvres... Dès le plus jeune âge, les écoliers participent à des séances animées par deux musiciennes intervenantes du Conservatoire Erik-Satie.

De la petite section de maternelle au CM2, chaque enfant a l'opportunité de suivre un cycle musical au cours de son année scolaire. « Le projet est préparé en collaboration avec l'enseignant » explique Pascale Audiau, musicienne

intervenante. « Il nous propose une thématique qu'il va aborder en classe et nous construisons notre intervention en conséquence. Par exemple, l'année dernière, l'école maternelle des Casseaux a beaucoup travaillé sur la nature et la biodiversité dans le cadre de la réalisation de la cour oasis. Nous avons donc proposé des ateliers autour de la création sonore et poétique : Le ver et l'oiseau de Coralie Bickford ».

S'épanouir par l'art

Tous les participants le confirment : les interventions musicales et artistiques du Conservatoire représentent un véritable enrichissement. « *Les enfants attendent ce moment avec impatience* » ajoute Claire Godard, musicienne intervenante. « *La majorité d'entre eux ne fréquente pas le Conservatoire. Ces interventions sur le temps scolaire leur permettent de découvrir des créations musicales, d'apprendre à reconnaître les instruments, d'en jouer eux-mêmes, de chanter...* ». Les techniques d'apprentissage sont variées. « *Nous passons beaucoup par le jeu, l'écoute. Les enfants ont l'opportunité de créer selon leur inspiration, on ne les bride pas* ».

Il s'agit également d'une façon différente d'apprendre. « *Nous remarquons que les enfants s'épanouissent à travers ces séances* » précise Pascale Audiau. « *Certains peuvent avoir des difficultés avec l'apprentissage « classique » à l'école et trouvent ici une nouvelle façon de travailler et d'être valorisés dans un cadre scolaire* ».

Tous en scène !

Cette année, les élèves des écoles vont monter sur la scène du Centre Culturel Jacques-Brel pour de beaux spectacles retraçant le travail accompli pendant l'année.

Le jeudi 4 avril dernier, les enfants de l'école de La Roche ont présenté un ciné-concert autour de la thématique du burlesque et du bonheur dans le cinéma muet. Le vendredi 17 mai, des élèves de l'école des Casseaux montreront leur talent avec une création élaborée à partir de l'album *Neige, le blanc et les couleurs* d'Emilie Vast. Chaque représentation permet une collaboration avec des classes de musique du Conservatoire dans un cadre privilégié : musiciens professionnels, techniciens, matériel sonore, éclairages...



Pascale Audiau travaille avec les élèves de CP sur la sonorisation d'une séquence de film avec des instruments

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conservatoire Erik-Satie et la Médiathèque offrent des séances de découverte aux tout-petits. Les intervenantes musicales se rendent régulièrement dans les crèches de la Ville pour éveiller les plus jeunes à la musique.

Les médiathécaires proposent des lectures et des comptines aux crèches et au Relais Petite Enfance. « *C'est l'occasion pour le jeune enfant de rentrer progressivement dans le langage du récit et de faire du livre un objet du quotidien* » explique Valérie Gervais, Responsable des collections et des animations à la Médiathèque.

Les 0-3 ans et leurs accompagnants peuvent quant à eux profiter d'un accueil spécifique chaque semaine à la Ludothèque.



« À Villebon, tous les élèves de maternelle et élémentaire ont accès à des activités du Conservatoire, de la Médiathèque ou de la Ludothèque au cours de leur année. Il s'agit d'une exception dont nous sommes très fiers et que nous pérennisons depuis de nombreuses années »

Patrick Batoufflet, Adjoint au Maire délégué à la vie sportive, culturelle et aux relations internationales.

Les élèves de moyenne section de l'école de La Roche travaillent avec Claire Godard sur le thème de la mer en reproduisant le son des vagues et en apprenant une chanson.



Agnès Ponthus, médiathécaire, fait vivre des histoires étonnantes sous le regard fasciné des plus jeunes



S'OUVRIR À LA LECTURE

Via des contes, des lectures, le choix de livres... Les enfants de 0 à 14 ans sont invités par les médiathécaires à se plonger dans l'univers fascinant des mots.

Pour découvrir le plaisir de la lecture, tous les élèves de maternelle et d'élémentaire de la Ville sont conviés à la Médiathèque au cours de l'année scolaire. « *Nous collaborons avec les enseignants à l'éveil des élèves* » explique Valérie Gervais, Responsable de la structure. « *Lors de nos séances, les enfants ont la possibilité de se familiariser avec la Médiathèque et ses collections. Bien sûr, ils lisent à l'école, mais ici ils peuvent faire un choix plus personnel* ».

L'accueil d'une classe se déroule en deux temps. Les enfants découvrent en premier lieu les sélections jeunesse qui se divisent en différents genres et thématiques. Les plus grands peuvent apprendre comment rechercher des documents au sein de la structure.

Place ensuite à la lecture ! Livres en trois dimensions, contes... Les médiathécaires font vivre des histoires étonnantes sous le regard fasciné des plus jeunes. L'échange s'installe rapidement pour discuter du thème abordé.

La lecture individuelle est également encouragée avec de nombreux conseils donnés aux enfants pour se plonger dans des histoires inédites.

UN COMITÉ LECTURE POUR LES COLLÉGIENS

Ces temps de lecture s'étendent ensuite au collège avec un comité de lecture.

Les adolescents découvrent des œuvres adaptées à leur âge et établissent un palmarès afin de recommander des ouvrages à leurs camarades.

UN FESTIVAL DU CONTE POUR TOUS

TEMPS FORT
Du 3 au 8 juin 2024
3^{ème} édition du Festival du Conte



Rendez-vous apprécié des Villebonnais, le Festival du Conte pose aussi ses valises à l'école ! Chaque année, les enfants profitent en exclusivité de spectacles spécialement pensés pour eux. Des animations contées sont prévues dans les crèches, les écoles maternelles et pour les enfants du Centre de Loisirs. Les collégiens pourront participer à des ateliers sur l'oralité animés par une conteuse.

→ Toutes les infos en page 24

LA CULTURE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

— S'ouvrir à la culture, cela passe aussi par la découverte de spectacles pour vibrer, s'enthousiasmer, mais aussi réfléchir.

Le Service culturel programme chaque saison des représentations à destination du public scolaire.

« Tous les ans, le Centre Culturel Jacques-Brel offre des spectacles aux collégiens. Une pièce en anglais, une œuvre autour des mathématiques... Elles contribuent à faire évoluer les connaissances dans un environnement différent de l'école » explique Muriel Girardin, Directrice du Centre Culturel.

Les groupes scolaires, notamment en élémentaire, profitent de séances spécifiques lors des grands événements municipaux. Cette année, ils participeront à la Fête de la Nature avec deux animations autour de la biodiversité, afin de découvrir la nature villebonnoise et se sensibiliser à sa préservation.

→ Toutes les infos sur la Fête de la Nature en page 26

Jouer au collège

Les jeunes du collège Jules-Verne profitent également d'animations de jeu libre sur le temps du midi.

Chaque classe SEGPA bénéficie de temps ludiques. « Nous intervenons sur le temps scolaire en préparant la séance en fonction de l'enseignement » précise Olivier, ludothécaire. « Par exemple, lors du cours de mathématiques, nous apportons des jeux en lien avec les chiffres et le calcul. En français, des jeux permettant de manipuler les mots. C'est une façon d'apprendre autrement ».

La Ludothèque intervient également dans les classes ULIS, pour les élèves en situation de handicap, en proposant des jeux adaptés aux capacités de chaque élève.

“ Jouer permet de se détendre et de se libérer l'esprit. On apprend aussi en jouant ! ”

Kera, 11 ans



100 %

des élèves villebonnois bénéficient d'une ou plusieurs actions culturelles au cours de l'année scolaire.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR JOUER

Convivial, permettant de travailler la mémoire, l'esprit logique ou la réflexion, le jeu possède de nombreuses vertus dont on peut profiter à tout âge.

De la petite section de maternelle au collège, la Ludothèque propose des séances de jeux au jeune public tout au long de l'année. « Plusieurs ateliers sont offerts aux classes de maternelle. Pour les enfants en élémentaire, nous répondons aux sollicitations des enseignants avec en moyenne deux séances par classe » explique Laurent, ludothécaire.

La Ludothèque met ainsi à disposition sa grande collection de jeux et jouets permettant de varier les animations en fonction des âges avec des jeux symboliques, des jeux de construction ou encore de société.



Vu à
Villebon
.....



06/04

Les J'œufs OLYMPIQUES

Des œufs de toutes les couleurs se sont cachés dans les recoins du Centre de Loisirs. Petits et grands se sont lancés à leur recherche pour accéder à une dégustation chocolatée. Cette année, la chasse aux œufs a eu un goût... Olympique !

14/01



Dans le cadre des **vœux à la population**, Monsieur le Maire a lancé le compteur du défi vélo « En selle derrière la flamme Olympique » ! Découvrez les résultats du défi vélo le 26 mai lors de l'événement Cap sur Olympie.

02/02



Bâtiment, services publics, sciences, culture, sport... De nombreux professionnels se sont rassemblés au Centre Culturel Jacques-Brel pour **présenter leurs métiers** et répondre aux questions des collégiens, des lycéens et de leurs parents.

09/03



Jeux, jouets, escape game... Les participants ont profité d'un large choix pour s'amuser au **6^e festival itinérant Interlud**.

DU
19/01
AU
21/01



Sortons

LA MUSIQUE DES MOTS

Fables ou mythes, philosophiques ou fantastiques... Les contes nous émerveillent, font rire, émeuvent et permettent de s'évader le temps de la racontée. La Médiathèque vous invite du 3 au 8 juin au Festival du Conte.

DES CONTES EN MUSIQUE

Issus de la tradition ou de l'imagination, les contes font voyager. Pour cette 3^{ème} édition du Festival du Conte, le voyage sera musical. Vièle à archet, chant ou luth, chaque conte sera accompagné d'un ou plusieurs instruments.

Dans les écoles, à la Médiathèque et sur les bords de l'Yvette, le Festival du Conte a été pensé pour permettre aux Villebonnais de voir la Ville sous un autre angle et profiter de moments de partage dans des lieux insolites.

Une dizaine de rendez-vous vous sont proposés. Des artistes venus de tous les horizons de l'oralité offriront des contes enchanteurs pour petits et grands.

Programme détaillé sur le site de la Ville et prochainement dans vos boîtes aux lettres.



INFORMATIONS

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 01 69 93 49 15
mediatheque@villebon-sur-yvette.fr

PASSEUR D'HISTOIRES

Rencontre avec Sylvie Mombo, conteuse.

* Quel est votre parcours ?

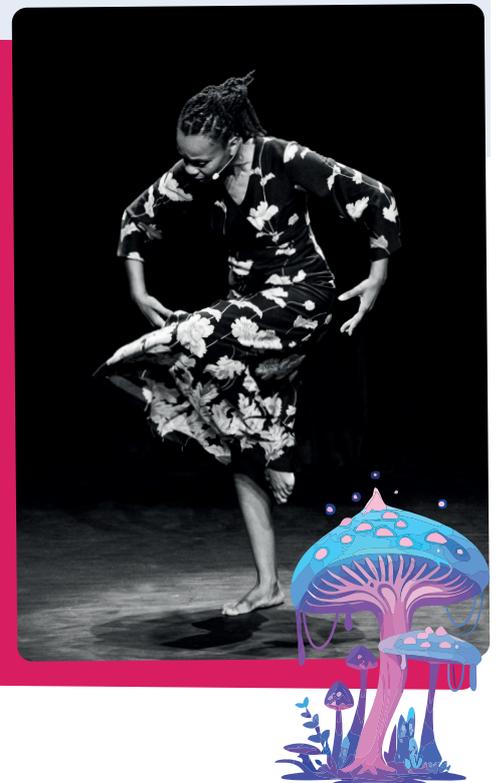
Après une blessure, je ne pouvais plus exercer le métier pour lequel je m'étais destinée. J'aimais déjà beaucoup la question de la narration et des grands récits, je lisais beaucoup et j'ai travaillé en bibliothèque. C'est naturellement que l'orientation vers le conte est venue à moi.

* En quoi consiste exactement votre métier ?

Je raconte dans de nombreux endroits : les musées, les hôpitaux, les jardins, la rue, en prison, mais la majorité de mon temps est consacré aux médiathèques. J'accompagne également des projets avec des enfants ou des jeunes qui souhaiteraient raconter des histoires. Je les aide à oraliser et à prendre la parole. Ce qui me plaît dans mon métier, c'est de transmettre.

* Vous participez au Festival du Conte depuis sa première édition. A-t-il une importance particulière pour vous ?

Évidemment ! L'intérêt du conte est de demeurer mystérieux. Le Festival est un temps consacré à ce mystère, qui donne la possibilité à tout un chacun de le découvrir. Je trouve cela beau de me dire que des gens vont vivre une expérience commune. Qu'une ville puisse offrir un cadre à ce rassemblement autour de récits porteurs d'espoir, de réflexion, de rire, c'est merveilleux.



Villebon

fête

l'été



du 15 au 23 juin

**Fête de la
musique
soirée DJ
Cinéma
en plein air**

Concerts, découverte
de la musique électro
Journée Olympique
Structures gonflables
Animations, Foodtrucks

Bords d'Yvette,
Centre Sportif Saint-Exupéry,
Médiathèque...

entrée libre



Ma ville durable

DAME NATURE, QUE TU ES BELLE !

Petites bêtes, graines en tout genre et fleurs de couleurs...
Du 13 au 19 mai, découvrez tous les secrets de la nature qui nous entoure.



Spectacle "Bête beurk"
sur les bords de l'Yvette
RDV vendredi 17 mai 2024

Face au changement climatique, la Ville s'engage à reconquérir la biodiversité au quotidien à travers les engagements de son Plan Climat. Pour accompagner ces actions concrètes, la Ville vous invite à participer à la Fête de la Nature. Animations, sensibilisation, découvertes... Cette semaine événement rappellera à chacun l'importance du Vivant.

NATURE OU CULTURE, POURQUOI CHOISIR ?

Cette année encore, jeux, spectacles et projections documentaires seront au rendez-vous. Quoi de mieux que d'apprendre en s'amusant ? Escape game, conte musical, documentaire sur l'agri-

culture du plateau de Saclay... Liez l'utile à l'agréable et apprenez à poser un nouveau regard sur la faune et la flore environnantes.

S'INSTRUIRE ET AGIR !

La Fête de la Nature, c'est aussi l'occasion de mettre en place des actions concrètes et d'agir collectivement. Troc de graines, visite du rucher pédagogique, balade ludique à la découverte du minuscule, conférence sur les jardins urbains, fresque du climat, opération de ramassage des déchets, découverte des insectes de nuit... Il y en aura pour tout le monde et pour tous les goûts.



PROGRAMME COMPLET



Fête DE LA Nature

LA RIVIÈRE, UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Animaux, insectes, plantes... La rivière est un milieu vivant à préserver. Pour conserver sa biodiversité, il est indispensable d'en prendre soin et que chacun adopte un comportement responsable.

La Ville et le SIAHVVY travaillent collectivement pour préserver l'Yvette et son environnement. Découvrez ce travail toute la semaine avec des promenades commentées. Vous pourrez également vous investir en participant à une opération de ramassage des déchets organisée par le Conseil municipal des Jeunes.



Ramassage des déchets sur les bords de l'Yvette



Fleurissez votre ville !

Convivial et bon enfant, le **concours des maisons fleuries** vous donne l'occasion de mettre en valeur votre habitation et de montrer vos talents de jardinier. Que vous ayez un petit ou un grand jardin, visible ou non de la rue, un balcon, une terrasse ou simplement un rebord de fenêtre bien fleuri et visible de la rue, vous pouvez participer !

Nouveau : le concours propose une catégorie « jardin naturel, refuge de biodiversité ».

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site de la Ville, rubrique Mon quotidien > Vos démarches > Environnement ou retirez votre bulletin d'inscription directement en Mairie ou au CTM.

Tous les participants recevront un lot !



100

C'est le nombre de points d'éclairage qui seront remplacés par des ampoules LED à basse consommation dans la grande salle du gymnase Marie-Marvingt en 2024.

Faire des économies d'énergie tout en maintenant la qualité d'éclairage nécessaire pour les compétitions sportives, voici les objectifs de ce remplacement massif des lampes de la grande salle du gymnase Marie-Marvingt. Dans le cadre de son Plan Climat communal, la Ville veille à remplacer progressivement les éclairages énergivores de ses bâtiments publics.

Pour participer au financement du budget du projet d'environ 100 000 €, une demande de subvention a été réalisée auprès de la Préfecture dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).



UN FLEURISSEMENT OLYMPIQUE

SI L'ON VOUS DIT BLEU, JAUNE, NOIR, VERT ET ROUGE AVEC UNE FORME CIRCULAIRE... VOUS AVEZ DEVINÉ, CE SONT BIEN LES CINQ ANNEAUX OLYMPIQUES, THÈME DU FLEURISSEMENT ESTIVAL DE CETTE ANNÉE !

Au détour de vos balades dans la Ville, vous pourrez apprécier une Tour Eiffel (presque) grandeur nature, des anneaux géants ou bien encore une mappemonde. Toujours dans une logique de gestion raisonnée des espaces verts, les décors seront confectionnés à partir d'anciennes structures remises en état et de matériaux de récupération, comme des capsules de café ou encore d'anciens tuyaux de pulvérisateurs. Les plantes utilisées sont principalement des vivaces, plus durables et moins gourmandes en eau.

À vous de jouer !

PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

Espèce invasive, le frelon asiatique se multiplie sur notre territoire. Il s'agit d'un prédateur pour nos abeilles. **Piéger une femelle fondatrice, c'est un nid en moins.** Comment fabriquer votre propre piège ? On vous dit tout.

- 1 Dans une bouteille en plastique vide, mélangez 100 ml de bière, 100 ml de vin blanc et 100 ml de sirop de grenadine. Avantage : ce liquide alcoolisé repousse les abeilles. Elles ne seront donc pas prises au piège.
- 2 Refermez la bouteille avec son bouchon.
- 3 Au-dessus de ce mélange, percez quatre trous de 5 à 7 mm de diamètre par lesquels le frelon pourra entrer, mais pas ressortir. Attention, si les trous sont plus gros ils piégeront aussi les frelons européens.
- 4 Accrochez votre piège à une branche dans un lieu ensoleillé le matin et éloigné d'une zone de passage, entre 0,50 m et 1,50 m du sol.

Vie associative

ASV - Arts et Sports à Villebon Exposition à la RPA



Sollicités par la Résidence Autonomie Alphonse-Daudet, les « Peintres Libres » de l'Atelier des Arts de l'ASV ont exposé quelques unes de leurs œuvres hors de leurs murs. De septembre à fin novembre, les résidents ont eu la possibilité de voter pour une œuvre de leur choix. Après dépouillement, c'est l'œuvre de Maité Greenberg, « Bretagne Nord », qui a reçu la préférence. Gouache, aquarelle, acrylique, pastel, ou bien encore portrait, paysage, scène de la vie, animaux... Lors du vernissage du 15 septembre 2023 en présence de Monsieur le Maire et de Dominique Fontenaille, Adjoint au Maire délégué aux solidarités et à la stratégie financière, les artistes ont pu échanger tant sur les différentes techniques utilisées, que sur le choix des thèmes abordés dans leurs œuvres.

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 10 48 58
contact@asv.asso.fr

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette - APVY

Retour sur le salon Cartophila

Plus de 38 exposants étaient présents dimanche 28 janvier à l'occasion de notre salon Cartophila. Cette année encore, de nombreux visiteurs se sont déplacés salle Guy-Vinet à Palaiseau pour trouver la carte postale de leur village, chiner celle qui manquait à leur collection ou encore compléter leur mancoliste de philatéliste. Le thème cette année au stand APVY : les « Grands navigateurs », qui nous inspirent tant par leurs différentes découvertes que par les exploits réalisés.

Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux l'année prochaine !

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

ASV - École de danse

Portes ouvertes : découvrez le monde de la danse

Chaque année, au mois de décembre, l'école de danse de l'ASV ouvre ses portes aux familles. Elles peuvent ainsi découvrir le déroulé des cours et des ateliers de danse. Lors de ces dernières portes ouvertes, les professeurs de danse classique, contemporaine, modern'jazz, country, hip-hop/break et handidance ont présenté avec enthousiasme le travail accompli au cours du trimestre dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'est avec plaisir que les élèves ont pu montrer leurs performances aux familles. Elles ont été enchantées de constater les réels progrès accomplis de-

puis la rentrée grâce à leur motivation, leur travail assidu et au savoir-faire des professeurs. Ces portes ouvertes ont non seulement permis de mettre en valeur le talent et l'engagement des élèves, mais également de favoriser des échanges entre les professeurs et les familles.

Si vous êtes tentés de rejoindre l'école de danse, ouverte à tous (enfants, ados, adultes), n'hésitez pas à pousser la porte de l'ASV pour un essai dans l'une de ses disciplines. Surtout, ne manquez pas notre gala de danse qui se tiendra au Centre Culturel Jacques-Brel les 15 et 16 juin 2024. L'occasion de découvrir notre univers !

Martine Becquart, Responsable d'activité

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 11 48 58
contact@asv.asso.fr

ASV - Gym d'entretien

Gym d'entretien, sautez le pas !



Saison 2023/24 : pour satisfaire une demande croissante, nous avons ouvert de nouveaux cours et nous reconduisons, pour le bonheur de tous, les stages pendant les vacances scolaires ! Ces stages très attendus rencontrent un vif succès, et affichent complets. Après ces tristes années Covid, place au retour à la normalité, où chacun retrouve son activité sportive au sein de notre association.

Alors, toujours pas convaincu par les bienfaits du sport ? Enfilez vite une paire de baskets et venez tester un cours.

Le choix est large :

- gym tonic au rythme d'une musique endiablée,
- gym douce, où la musique relaxante permettra le relâchement des tensions,

• stretch, pilates, gym holistique ou sur chaise...

Il y en a vraiment pour tous et pour tous les goûts !

Un problème d'horaire ? Pas de soucis. Vous trouverez des cours en journée ou en soirée. Vous êtes en télétravail ? Alors les cours délivrés de 12h30 à 13h30 sont faits pour vous. Plus rien ne peut vous retenir pour faire de la gym d'entretien. Notre équipe de professeurs bienveillants et toujours à l'écoute est prête à vous accueillir et vous attend avec plaisir. Sautez le pas !

Martine Pignon, Responsable

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 10 48 58
contact@asv.asso.fr

MJC Boby-Lapointe Badminton

Tournoi de la Galette : raquette ou galette ?



Samedi 6 janvier dernier a eu lieu au gymnase Terray le tournoi interne de la Galette. Le matin dès 9 h, 40 joueurs de différentes sections du club (jeunes, loisirs et compétition) se sont retrouvés pour s'affronter dans des matchs de doubles équipes.

Après 30 matchs disputés, les vainqueurs ont été désignés à la fin de la matinée :

- Ludovic chez les plus jeunes,
- Ahmed et Anatole chez les jeunes plus expérimentés,
- Gérard et Guillaume en double hommes,
- Irina et Sylvain en double mixte.

Les joueurs ont ensuite profité d'une pause déjeuner bien méritée, en terminant par la dégustation de la galette des rois. Après le repas, 22 participants motivés sont retournés sur les terrains pour s'affronter en simple et en double. Une trentaine de matchs plus tard, la dernière finale simple s'est tenue vers 18 h (entre deux rois !).

Résultats des podiums :

- **Simple jeune**
1^{er} : Jeremy, 2^e : Timéo, 3^e : Ahmed.
- **Double**
1^{ers} : Sylvain et Dominique, 2^e : Anatole et Guillaume, 3^e : Eva et Justine.
- **Simple homme**
1^{er} : Cyprien, 2^e : Quentin, 3^e exæquo : Fabrice et Fabien.

Sylvain Maillard, Responsable
Tél. 06 73 37 24 96
badminton.villebon91@gmail.com

Théâtre du Cerisier

Formez-vous au théâtre !



Le Théâtre du Cerisier, créé en 1986, s'est donné comme objectif de promouvoir le théâtre sous toutes ses formes. Vaste programme !

La compagnie propose aux adultes débutants ou avertis, mais toujours motivés, de découvrir l'approche théâtrale. Comment ? Au travers de stages, de réalisation de spectacles et de franches rigolades.

Sa mission : former ses adhérents au théâtre. Pour cela, nous nous assurons de choisir les intervenants en fonction des textes sélectionnés et/ou de la forme envisagée.

Notre adresse : 38 rue Le Perdriel.

La cotisation annuelle des membres de l'association s'élève à 60 € par an.

Coline Magat, Présidente
Tél. 06 80 28 73 22
theatreducerisier@gmail.com

Association Villebonnaise De Shorinji Kempo Seigido Ryu - AVSKSR

La Ville accueille un stage national



Le 26 novembre 2023, la Ville a accueilli le 69^e stage national de l'International Shorinji Kempo Seigido Ryu, sous la direction d'Albertini Sensei. À cette occasion, plus de 50 kenshis venus des 4 coins de l'hexagone se sont retrouvés pour une journée événement. Au programme : de nombreux exercices de pratique et de partage autour de différents thèmes d'étude. Comme à l'accoutumée, am-

biances studieuse, amicale et décontractée étaient au rendez-vous ! Au mois de mars, le club s'est rendu à Lognes (77) pour le 70^e stage national.

Brice Hannebicque, Président
Tél. 06 72 85 51 03
contact@avsksr.org

Club Villebonnais du Temps Libre - CVTL

La porte est ouverte !



met aux retraités de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et de partager les diverses occupations proposées dans la semaine.

Le club est ouvert tous les mardis et vendredis à 13h15 et les mercredis à 14 h. N'hésitez pas à venir découvrir le local et ses occupants en plein travail. Vous serez toujours les bienvenus, même les timides... Entrez, entrez, la porte du local s'ouvre toute seule ! À bientôt j'espère.

Les nouveaux adhérents sont, pour la plupart, des nouveaux retraités. Après avoir pris leur retraite depuis un an ou deux, ils ressentent souvent le manque de contact humain et d'activités. Notre association per-

Renée Depuis, Présidente
Tél. 07 66 04 32 59
cvtl@sfr.fr

Engagés pour l'entraide



Le Comité d'Entraide Villebon Palaiseau regroupe une quarantaine de membres. Parmi ceux-ci, une dizaine de volontaires est en relation directe avec les personnes ou familles aidées. Nos actions sont coordonnées avec la Mairie de Villebon, le CCAS et la Maison Départementale des Solidarités ainsi qu'avec d'autres associations telles que le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Ligue des Droits de l'Homme, Solidarités Nouvelles pour le Logement, la Société Saint Vincent de Paul. Nous nous réunissons régulièrement au sein du Conseil des Solidarités organisé par la Mairie de Villebon.

Mieux se déplacer à Bicyclette

La convergence : aller ensemble à Paris à vélo

Le dimanche 26 mai 2024, une aventure collective, festive et gratuite vous attend ! Venez avec nous à Paris à vélo grâce à la convergence vélo. À nouveau, Mieux se déplacer à Bicyclette (MDB) a le plaisir d'inviter tous les Francilien(ne)s (8 ans et plus) à ce rendez-vous. Le parcours est organisé par branche : la rouge passe à Villebon-sur-Yvette avec un départ sur les bords de l'Yvette vers 9h30 (organisé par l'antenne Palaiseau-Villebon de MDB).

Vêtu d'un t-shirt rouge, vous porterez le code couleur de notre branche. Les cyclistes

Notre force : notre capacité à intervenir immédiatement. Cette année, nous avons aidé une douzaine de personnes en difficulté ponctuelle pour l'obtention d'une formation, d'une assistance médicale, ou simplement pour vivre car leur retraite n'avait pas été versée depuis plusieurs mois. Sur la durée, nous suivons une trentaine de familles en situation précaire. L'objectif est de les soutenir dans leur intégration au sein de notre ville. Ces dernières années, nous avons poursuivi l'accompagnement des réfugiés syriens et ukrainiens.

Si l'aventure de l'entraide vous tente, venez nous rejoindre !

Pierre Mirebeau, Président

Tél. 06 80 11 17 27

asso.cevp@gmail.com

.....

progresseront à un rythme adapté pour tous. Les bénévoles accompagneront le groupe à l'avant, à l'arrière et sur les flancs du convoi pour contrôler le flux des voitures. Tout se finit par un banquet (en réalité un pique-nique à prévoir avant le départ) partagé par des milliers de participants avenue de Breteuil. Chacun rentre à vélo ou en RER.

Tous les détails sur convergencevelo.fr

Cécile Reynaud, Présidente

palaiseauvelo@mdb-idf.org

.....

Secours Populaire Français

La solidarité au rendez-vous

Le Secours Populaire de Palaiseau-Villebon, grâce à ses 35 bénévoles réguliers, fait face à la hausse constante des personnes aidées en multipliant les collectes alimentaires et d'hygiène.

Nous proposons à tous, bénéficiaires ou non, vêtements en parfait état, linge de maison, livres, jeux et jouets, vaisselle, articles de puériculture dans notre boutique solidaire

accessible lors de nos heures d'ouverture. Une participation solidaire minimale est demandée.

Une braderie, ouverte à tous, a lieu le 2^e samedi du mois. Sur nos étals : une grande variété d'objets et des vêtements dont certains neufs.

Les dons (déductibles des impôts) de nos fidèles soutiens permettent de financer des projets culturels, des vacances, des sorties, des cadeaux de Noël.

Saviez-vous que le label Don en Confiance attribué au Secours Populaire Français lui

Karaté Santé et initiation pour les adultes

L'École de Karaté de Villebon vous présente le PKS, « Pôle Karaté Santé », une pratique physique axée sur le mouvement, sans balayage ni contact. Le niveau et l'intensité sont adaptés individuellement aux capacités de chaque personne. Ouverts à tous sans prescription médicale, des modules complémentaires existent également. Renforcement musculaire, cardiovasculaire et assouplissement, ainsi que des séances de pilates et de yoga postural seront proposés aux pratiquants. Vous évoluerez au sein d'un groupe réduit, animé par un entraîneur-éducateur certifié Prescri'Form-Sport Santé.

La liste des pathologies prises en compte est référencée sur le site pole-karate-sante-ekv.sportsregions.fr

L'IKA, « Initiation Karaté Adultes », est destinée aux personnes qui souhaitent se familiariser aux Arts Martiaux. Techniques de base, positions, attaques-blocages poings-pieds et katas y sont enseignés. Le cours aborde également des approches d'urban-défense. Les cours sont dispensés par un professeur diplômé et 4^e Dan Shotokan. Des sessions de 1 h sont organisées le jeudi ou le vendredi entre 11h30 et 13h30 avec des horaires adaptables, sans limite d'âge. Le cours est ouvert aux débutants ou à ceux qui veulent reprendre contact avec un dojo.

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous.

Franck Keryse, Président

Tél. 06 76 60 82 70

contact-ekv@ecole-karate-villebon.com

.....

permet d'être bénéficiaire d'assurance-vie, donations et legs ? Cela permet d'élargir nos activités et d'avoir une vision à plus long terme. N'hésitez pas à vous renseigner.

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 11h30

Merci de ne pas apporter vos dons de vêtements le vendredi, jour de distribution alimentaire

Serge Grégory Secrétaire général

4, rue des écoles à Palaiseau

spfpalaiseau@free.fr

SPF Comite Palaiseau Villebon

.....

Les p'tites bouilles Villebonnaises

Les p'tites bouilles se mettent au vert



Pour que les adultes de demain respectent et défendent l'environnement, il est important de les initier dès le plus jeune âge aux petits trésors de la nature. Grâce à la MJC Boby-Lapointe, nous pouvons désormais proposer des ateliers nature aux p'tites bouilles.

Que ce soit dans le potager ou dans l'espace de biodiversité, Calliopée (l'animatrice de la MJC) leur fait sentir et goûter certaines plantes, observer les traces de présence des animaux et leur explique les différents abris qui ont été construits pour eux. Les enfants nous surprennent par leur capacité d'écoute et d'observation. Ils adorent remplir les mangeoires des oiseaux et ont déjà hâte de planter des graines pour pouvoir, plus tard, cueillir le fruit de leurs récoltes. Ces ateliers nature vont donc, en plus de leur apprendre le bon goût des produits du potager, leur inculquer des notions de temps et peut-être de patience.

Nous remercions chaleureusement la MJC pour cette nouvelle activité très enrichissante pour les enfants.

Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

Office du Tourisme Paris-Saclay

Le programme des visites de l'Office de Tourisme



Connaissez-vous le programme de visites de l'Office de Tourisme ? Tout au long de

l'année, échappez-vous pour vivre une expérience unique sur le territoire Paris-Saclay ! Nous proposons des visites nature, scientifiques, historiques, industrielles ou culturelles. De la Pagode de Villebon au Synchrotron-SOLEIL, en famille ou entre amis, il y en a pour tous les goûts.

Tél. 01 69 28 59 72
info@destination-paris-saclay.com

Tennis Club de Villebon

Notre Nolan, porteur de la Flamme Olympique



Le Relais de la Flamme est un moment phare très attendu des Jeux Olympiques. À partir de mai 2024, 11 000 porteurs de la Flamme se relayeront pour célébrer l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Nous nous souvenons de grandes célébrités comme Michel Platini (Albertville, 1992), Mohamed Ali (Atlanta, 1996) ou David Beckham (Londres, 2012) qui ont marqué certaines éditions du Relais de la Flamme.

Nolan Lauratet, notre joueur de tennis en fauteuil villebonnais du TCV fera partie des éclaireurs porteurs de la Flamme, le 15 juillet à Roland Garros, avec tout autant de panache et de mérite ! Il a été sélectionné pour faire partie des 11 000 candidatures recueillies via le Club 2024. Nolan aura le privilège de partager un message positif et plein d'enthousiasme :

Madagascar Solidarité Volontariat et Actions (MASOVA)

2024, 20^e anniversaire de MASOVA.



Le 18 novembre dernier, nous avons rencontré Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette et son adjoint afin de présenter nos envies et activités pour célébrer les 20 ans de l'association. Parmi les festivités, nous avons été invités par la commune de Yebllès (77) les 23 et 24 mars pour tenir un stand lors du week-end de la Francophonie. Le 6 avril, nous avons organisé un dîner dansant au Centre Culturel Jacques-Brel. L'occasion de découvrir les projets passés et à venir de l'association et de déguster un menu typique de Madagascar ! Au programme des réjouissances : partager un moment familial, festif et solidaire avec les membres et amis de MASOVA.

Nous vous donnons RDV au Centre Sportif Saint-Exupéry les 2 et 3 novembre prochains pour un tournoi sportif multidisciplinaire. Basketball, football, volleyball, tennis, pétanque et course à pied... Les équipes villebonnaises sont invitées à participer à ce tournoi de l'amitié.

Georges Safeno, Président
Tél. 06 31 41 85 84

« Ça y est, les Jeux arrivent en France ! ». Nous sommes très fiers de lui !

Le mois de mai, les beaux jours et le tournoi de Roland Garros donnent envie de jouer sur terre battue. N'hésitez pas à nous rejoindre avec la formule « spéciale découverte » à 60 € (licence comprise) pour un tennis illimité.

Rodolphe Fiot, Président
Tél. 06 83 30 11 27
tc.villebon@fft.fr

PARTAGEONS DEMAIN

Arbres, maisons remarquables : faisons la liste ensemble

PLU : AGIR POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE

Dans les derniers moments d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous devons définir tous ensemble ce qui est notre patrimoine arboré et notre patrimoine bâti afin qu'ils soient inclus dans le périmètre de protection défini par le PLU à venir. Les arbres jouent un rôle crucial pour lutter contre le réchauffement climatique. Un arbre de haute tige est très efficace : climatiseur naturel, régulateur du cycle de l'eau, etc. Il ne doit pas être coupé et remplacé par un arbrisseau. Le protéger est donc essentiel.

Pour ce qui est du patrimoine bâti, nous pensons que les demeures anciennes sont un lien avec notre histoire, participent de l'identité de notre ville (qui renforce peu à peu ses caractéristiques de ville-dortoir). Elles sont un atout esthétique et un ancrage.

C'est pourquoi nous vous proposons de nous aider à la protection de ces patrimoines en établissant la liste des arbres (ou zones arborées) et des bâtisses pour inscription dans la liste protégée via le PLU. Le site web : <https://villebon-demain.fr/elementor-1601/> est à votre disposition pour y construire ensemble cette liste en indiquant le lieu et en y mettant des photographies. Envoyez-nous un mail pour toute question à ce sujet.

VERS UNE DIMINUTION DU NOMBRE DE PLACES EN CRÈCHE ?

Depuis plusieurs années la construction d'une nouvelle crèche est annoncée par la majorité. Cette crèche doit regrouper les crèches de la Basse Roche, située dans le même quartier, et Du Bellay, située dans le quartier centre. Le projet semblait bien avancé (l'architecte avait été choisi et avait largement avancé sur le projet, différentes études avaient également été effectuées et fi-

nancées...) jusqu'à ce qu'au cours du Conseil Municipal de décembre dernier on nous explique que le projet allait être repris à zéro, les coûts s'étant envolés pour atteindre les alentours de 7 millions d'euros !

Pour réduire les coûts d'une construction, des éléments doivent être revus à la baisse dans le projet. Quelles sont les pistes envisagées par la majorité ? La réponse a été quelque peu nébuleuse et le Maire a refusé de s'engager à maintenir le nombre de places en crèche.

SRU : LA COMMUNE EN CARENCE

Pour lutter contre les ghettos, pour développer la mixité sociale, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) votée en 2020 a défini un cadre simple avec un objectif de 25 % de logements sociaux par commune. Plus de la moitié des 1,8 million de logements sociaux créés depuis lors l'ont été dans le millier de communes déficitaires. En avril 2023, un rapport parlementaire transpartisan a proposé de poursuivre l'effort. Valérie Pécresse reprend les objectifs de la loi SRU dans la révision en cours du Schéma Directeur de la Région Île-de-France.

Villebon-sur-Yvette plafonne au taux de 18,85 % depuis plus de 6 ans. Les causes sont connues : plusieurs projets inadéquats ont dû être abandonnés, d'autres (établissement pour personne en situation de handicap, aménagement de la DGA) sont au point mort. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur ayant laissé la main libre aux promoteurs a aggravé la situation.

Ces échecs de la politique d'urbanisme ont été sanctionnés par le préfet, dans la plus stricte application de la loi. La Ville a donc été déclarée en état de carence avec comme conséquence une majoration par 73 % de

l'amende SRU prélevée sur les finances communales et obligation d'inclure 30 % de logements sociaux pour toute construction > 800 m² habitables.

Lors des vœux à la population, l'annonce de mesures de redressement était attendue. A contrario, comme le ferait un élève en difficulté qui met en cause la complexité du devoir à faire plutôt que de reconnaître ses manques, M. le Maire a choisi de s'en prendre à la loi SRU dont les objectifs ne pourraient pas être atteints.

Espérons qu'une fois ce mouvement de mauvaise humeur passé, le sujet va être traité et l'objectif assumé pleinement. Nous y veillerons.

CÉLÉBRATION DE L'HONORARIAT DE DANIEL SIROT

Lors des vœux, M. Sirot a été célébré suite à sa nomination comme maire adjoint honoraire. Cette désignation est de droit comme prescrit par le CGCT, mais il n'y avait aucune obligation de faire publiquement l'éloge d'un homme condamné à 20 000 € d'amende pour trafic d'influence dans ses fonctions d'élu.

Nous avons interrogé M. le Maire qui n'a pas pu défendre cette mise à l'honneur et s'est donc contenté de répéter en boucle que cette nomination était une décision du préfet. Il aurait pu exprimer des regrets pour avoir ainsi bafoué avec cette célébration le travail de juges qui ont eu à traiter de cette affaire.

Venez à notre rencontre tous les 1^{ers} samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12 h.

Le 28 Mars 2024,

VILLEBON AVEC VOUS

Cap sur Olympie : tous unis par le sport !

Après de longues années de préparation, nous y sommes : dans quelques semaines, notre pays accueillera les Jeux olympiques et paralympiques, pour la première fois depuis 1924.

Les grands événements sportifs peuvent être une occasion formidable, pour les pays organisateurs, de promouvoir auprès de leurs habitants la pratique sportive, dont les effets positifs sur la santé physique mais aussi la santé mentale ne sont plus à démontrer.

À Villebon-sur-Yvette, la politique sportive tient depuis longtemps en trois mots : sport pour tous !

Cette politique tend vers un objectif clair : permettre à toute personne, quel que soit son âge, quelle que soit sa condition physique et quelle que soit sa situation sociale, de pratiquer l'activité sportive de son choix.

Pour concrétiser cette politique, la Ville dispose d'un Centre sportif de 9 hectares, doté de trois gymnases qui ont tous été récemment construits ou rénovés, de cours de tennis, de deux terrains de football, ainsi que d'un centre de tir.

Et, bientôt, ce Centre sportif Saint-Exupéry sera enrichi par la création d'un skate-park, conformément à l'engagement qu'avait pris l'équipe municipale lors des dernières élections.

Notre Ville bénéficie ainsi d'un niveau d'équipements sportifs exceptionnel pour une commune de notre taille.

Le Centre sportif, qui affiche une fréquentation d'environ 150 000 entrées par an, est investi tous les jours par les élèves des écoles maternelles, primaires et du collège, ainsi que par plus de 25 associations sportives, soutenues avec constance par la Ville d'année en année.

À cet égard, le Centre sportif de Villebon-sur-Yvette présente une particularité par rapport aux autres communes : le partage des équipements et des salles est géré de longue date non par la Ville mais par les associations sportives elles-mêmes, fédérées au sein du Club des As. La réussite de cette gouvernance originale tient principalement à l'esprit de responsabilité et au dévouement des responsables associatifs.

Au total, la pratique sportive à Villebon-sur-Yvette concerne environ 4 000 adhérents et 50 disciplines différentes.

Le dynamisme de la vie associative et la diversité des activités sportives pouvant être pratiquées à Villebon-sur-Yvette ont valu à la Ville d'être récompensée à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, notamment en recevant les labels « Ville active, ville sportive » et « Terre de Jeux 2024 ». Et, en décembre 2022, nous avons été la première commune d'Île-de-France à recevoir le label « Ville européenne du sport », remis par l'association ACES Europe.

La Ville est également référencée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques pour accueillir, si besoin, des athlètes durant les phases de préparations des Jeux ou durant les épreuves.

Tous les ans, la Ville organise des événements pour promouvoir le sport, en particulier la Fête du sport qui a lieu au Printemps, en complément des nombreuses compétitions organisées par les fédérations sportives, dont notre « Agenda » bimestriel fait la promotion.

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'équipe municipale, en lien étroit avec les responsables associatifs, a voulu mettre plus particulièrement à l'honneur trois thématiques :

- sport au féminin,
- sport accessible à tous,
- sport santé.

Ainsi, depuis 2022, ces trois thématiques ont fait l'objet de nombreux événements, expositions et démonstrations.

Dans ce même esprit de promotion de la pratique sportive au service de la santé et de la cohésion, la Ville a récemment mis en place la possibilité pour ses propres agents de participer à des sessions de badminton au Centre sportif, deux midis par semaine.

Le sport ne se pratique pas qu'au Centre sportif : la Résidence pour Personnes âgées Autonomes (RPA) Alphonse-Daudet organise chaque semaine des séances de gym douce, qui permettent aux résidents de conserver une activité physique régulière et adaptée.

Enfin, le point d'orgue de ce cycle « Terre de Jeux 2024 » sera le week-end « Cap sur Olympie », du vendredi 24 au dimanche 26 mai. La Ville y organisera de nombreuses animations pour toute la famille : ateliers sportifs et handisportifs, parcours de motricité pour les tout-petits, tyrolienne et saut de six mètres sur un coussin d'air pour les plus grands, e-sport, spectacles d'escrime artistique, compétition de break dance, nouvelle discipline olympique, animations autour du vélo...

Nous vous y attendons nombreux pour célébrer, ensemble et dans la joie, les trois valeurs de l'olympisme – excellence, respect et amitié – qui se conjuguent si bien avec notre idéal républicain de liberté, d'égalité et de fraternité.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Mohamed Dehbi, Dominique Rousseau, Dominique Fontenaille, Olivia Lucas, Olivier Lehoussel, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaut, Virginie Polizzi, Théophile Alsac. www.villebonavecvous.net

Carnet

NAISSANCES

Luca Faivre, 25 novembre
Christiano Sammour, 3 décembre
Maximilien Dumas, 12 décembre
Guilhem Gazeau Paulme, 17 décembre
Avâ Ait Ali, 24 décembre
Ny-Lova Rakotoarisoa, 5 janvier
Éva Seraj Monir, 5 janvier
Soan Marmier-Dede, 13 janvier
Ayden Surzur, 15 janvier
Aliénor Ponsen Gerard, 20 janvier
Nahil Lahiouel, 22 janvier
Kintana Andriamifidy Rakotoson, 26 janvier
Asma El Sharif, 26 janvier
Eloïse Roland, 3 février
Sacha Fondaneche Adlal, 12 février
Gabriel Lepoivre, 16 février
Gabriella François, 26 février
Assia Hricha, 29 février
Inès Delchié Baldin, 5 mars
Adriel Pereira, 16 mars

MARIAGES

Cédric Dumont & Marianne Dubois, 9 décembre
Rock-Jeanel Meza-Mabounda &
Gallina Samba-Dhelot, 22 décembre

DÉCÈS

Danielle Carel épouse Baronnet, 15 novembre
Marie-Antoinette Dupin épouse Robin-Cailletaud,
27 novembre
Franco Bruschi, 15 décembre
Pierre Vaissermann, 30 décembre
Denise Péron veuve Grassin, 12 janvier
Dominique Autonès épouse Laurent, 17 janvier
Christiane Muller épouse Gorry, 26 janvier
France Dutry, 2 février
Ivana Simonutti veuve Brucker, 4 février
Mohammed Boukacem, 16 février
Jean-Pierre Giraud, 19 février
François Justin, 26 février
Alsayni Barry, 27 février
Olivier Martine, 9 mars
Madeleine Valette veuve Vignaud, 22 mars

EMA COIFF

coiffure à domicile



Je me déplace avec
courtoisie et petit prix

Tél. 06 65 72 65 55

oTempstic

Tél : 06 87 77 39 41

www.otempstic.fr



Benoît Cousquer - Palaiseau

Interventions à domicile :

Assistance, Installation, Formation

PC, Tablette, Smartphone, Internet

Déduction - crédit impôts : 50 %

CUCINA



ITALIANA

CASA DOLINA

RISTORANTE



SUR PLACE OU À EMPORTER

RÉSERVATION AU 09 80 93 96 60

3 PLACE DU 8 MAI 1945 - 91430 IGNY

ACHAT
VENTE

GESTION LOCATION

21



- Parfaite connaissance du marché
- Equipe expérimentée et formée
- Outils performants Century 21

Vous avez un projet immobilier ?

Faites appel à nos conseillers



01 69 31 91 91

ld.villebon@century21.fr

6-7, Place Gérard Nevers 91140 Villebon-Sur-Yvette

QUI ÉTAIENT LES *DE THOU* ?

— Politiques, intellectuels, religieux, magistrats...
Découvrez la famille de Thou, dont l'histoire est liée à celle de notre Ville.

NOTRE histoire

DE LA VILLE DE THOU À CELLE DE VILLEBON-SUR-YVETTE

Originaire de Thou, petite ville du Loiret près de Montargis, Sylvestre de Thou, seigneur du Bignon est le premier homme connu de cette famille. Quatre générations plus tard en 1474, Jacques de Thou, avocat de la Cour des Aides du Parlement de Paris depuis 1472, nommé bailli de Palaiseau, devient seigneur de Villebon.

Son fils, Augustin de Thou, seigneur de Bonneuil (sur Marne), est nommé Président au Parlement de Paris, puis seigneur de Villebon en 1512. Lors du règne de François 1^{er}, il fait abattre le château médiéval de Villebon et construire une galerie et trois pavillons Renaissance. L'un d'entre eux est toujours visible aujourd'hui et constitue l'entrée actuelle du collège-lycée de l'Île-de-France.



Le pavillon d'entrée du château de Villebon (environ 1530), œuvre d'Augustin de Thou.

ZOOM SUR LA PLACE NICOLAS-DE-THOU

« Nicolas de Thou, né à Paris en 1528 et mort à Villebon-sur-Yvette le 5 novembre 1598, fut un membre éminent du clergé français, évêque de Chartres de 1573 à sa mort. Il célébra en 1594 le sacre du roi Henri IV en la cathédrale Notre-Dame de Chartres.

C'est en 2003 après le décès de Gérard Nevers, Maire de Villebon, que le Conseil municipal décide du changement de nom des places : le parvis de la Mairie se nomme place Gérard-Nevers et la place devant l'église se nomme place Nicolas-de-Thou, (anciennement respectivement place Nicolas-de-Thou et place de la Demi-Lune). »

Extrait du livre « *Villebon-sur-Yvette, Histoire de nos quartiers* » p.29



Nicolas de Thou. Estampe du graveur Léonard Gaultier (bibliothèque en ligne Gallica)

NICOLAS DE THOU, UNE FIGURE MAJEURE

En 1520, Augustin épouse Claude de Marle, qui lui donne... 21 enfants, dont Nicolas né en 1528. Ce dernier entre au service du chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Paris et est promu chanoine en 1563. En tant que seigneur de Villebon, il obtient du roi Charles IX l'établissement à Villebon d'un marché tous les jeudis et de deux foires : l'une lors de la Saint Côme le 27 septembre et l'autre le 12 novembre. Le pape Grégoire XIII le nomme évêque de Chartres le 8 avril 1573.

L'ouvrage « *Villebon-sur-Yvette, Notre Histoire* » de Marius Denigot nous apprend qu'en 1577 « il se voit octroyer lettres patentes du roi de haute, moyenne et basse justice dans les lieux de Villebon, la Plesse, Villefeu, les grandes et petites Roches, les Casseaux, avec faculté d'y établir des officiers pour l'exercice de la justice... ».

En 1587, il entame la construction d'une chapelle qu'il place sous la protection des Saints Côme et Damien. Le 27 février 1594 à Chartres, Nicolas de Thou reçoit Henri de Bourbon, roi de Navarre, et lui donne l'onction lui permettant de devenir le roi de France Henri IV.

Mais pourquoi sacrer le roi à Chartres et non pas à Reims comme le voulait la tradition ? La ville de Reims se trouvait alors entre les mains des Ligueurs, un parti prônant la défense de la religion catholique contre le protestantisme, qui menaçaient d'envahir la cathédrale en cas de sacre dans la Ville !

Nicolas de Thou s'éteint dans son château de Villebon le 5 novembre 1598. Jacques-Auguste de Thou, son neveu et seigneur de Villebon, met ensuite de l'ordre dans les titres de seigneurie et rachète en 1601 la moitié des terres de Villebon à Jacques Sauguin. Il doit faire face à l'incendie inexplicable de la partie centrale du château de Villebon en 1611. Ce grand historien, homme politique avisé proche d'Henri III puis d'Henri IV, meurt à Paris en 1617. André 1^{er} Potier de Novion, achète le château de Villebon aux héritiers mineurs de Jacques-Auguste de Thou, le 22 novembre 1626.

Geneviève Bonneau-Poirier – Dominique Pouyat

Atelier d'histoire Le Temps des Cerises, MJC Boby Lapointe

5% de cagnotte* sur les produits

Auchan Bio

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

5% sur les produits

Auchan Alimentaires

Offre en cagnotte non cumulable sur les produits Auchan en alimentaire, hors fruits & légumes frais, boissons alcoolisées, produits emballés en magasin et produits pour ceux de l'oiseau vert, pour les porteurs de la carte Waoouh!!

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

5% sur les produits

Auchan Animalerie

Offre en cagnotte non cumulable sur les produits Auchan en animalerie hors accessoires, pour les porteurs de la carte Waoouh!!

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

10% sur les produits

Alimentaires Bébé

Offre en cagnotte non cumulable sur les produits alimentaires pour bébé, hors lait infantile 1er âge, pour les porteurs de la carte Waoouh!!

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

Votre magasin présent dans le Drive.

Commandez vos courses en ligne sur Auchan.fr. Choisissez votre créneau puis retirez-les au Drive de votre magasin.

Commandez en ligne sur Auchan.fr ou sur l'application mobile

Sélectionnez votre Drive et votre créneau

Retirez votre commande au Drive de votre magasin

Du lundi au samedi de 7h30 à 20h30
dimanche de 8h30 à 12h

Auchan.fr

Auchan & naomi

L'app qui récompense vos dépenses

Cumulez des euros à chaque passage en caisse

Vos achats des **15 derniers jours** récompensés à l'inscription

25,72€

Naomi, un service et bien d'autres...

- de 40 partenaires
- Cumulable avec vos passages Wash

Partenaires: BOSSON, KAH, NORDIC

Recyclage de vos bouteilles plastiques



Recharge de votre véhicule électrique



Lutte contre le gaspillage alimentaire avec



Ne ratez aucune promo !

Scannez ce QR code

et consultez vos catalogues sur  **OU** 



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30